



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/774

Eglise St. Irénée - Façades et crypte - Opération n° 05025520 - 51 rue des Macchabées -
69005 Lyon - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de
programme n° 2015-1, programme n° 20005

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN,
Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme
DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M.
CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M.
VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M.
BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE
MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD,
Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M.
GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme
GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme
CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M.
SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/774 - EGLISE ST. IRENEE - FAÇADES ET CRYPTTE - OPERATION N° 05025520 - 51 RUE DES MACCHABEES - 69005 LYON - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME N° 20005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Eglise St. Irénée - Restauration façades, crypte et vitraux », ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2015 – 2020 », programme n° 20005.

Dans le cadre de la 4^{ème} Convention patrimoine Etat /Ville de Lyon entre 2019 et 2024, une opération d'envergure sur l'église St. Irénée à Lyon 5^{ème} a été retenue.

Cette opération de restauration de l'église St. Irénée permettra de :

- régler les problèmes d'humidité et restaurer les murs, sols et plafonds de la crypte ;
- mettre en œuvre un nouvel éclairage permettant la mise en valeur des éléments intérieurs remarquables de l'édifice ;
- restaurer la façade ouest, façade principale de l'édifice ;
- restaurer le mur de clôture situé côté rue des Macchabées, ainsi que le porche principal de l'église sur la place St. Irénée ;
- restaurer les vitraux de l'église haute ;
- restaurer les 12 médaillons peints situés dans l'église haute.

Après consultation conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, la maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au groupement dont le mandataire est le cabinet CROISEE D'ARCHI pour un montant de 51 349,00 €HT.

Les études de maîtrise d'œuvre réalisées au stade d'avant-projet définitif (APD) estiment le coût global de l'opération à 1 309 200,00 € toutes dépenses confondues (valeur janvier 2021, hors découverte éventuelle d'amiante).

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20005.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 05025520 « Eglise St. Irénée - Façades et crypte » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20005, AP n° 2015-1, opération n° 05025520, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 312, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

Réalisé antérieur :	1 188,00 €;
2021 :	250 000,00 €;
2022 :	900 000,00 €;
2023 :	158 012,00 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions notamment celles de la Direction régionale des affaires culturelles / Conservation régionale des monuments historiques, ainsi que le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET